

Séance ordinaire du 11 février 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi onze février deux mille vingt à neuf heures, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest (partiellement) et Janet Jones (partiellement), formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général (partiellement), Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs (partiellement), David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2020-01-47

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 11 février 2020.

Le membre du comité exécutif Janet Jones quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le membre du comité exécutif Janet Jones reprend son siège.

CE-2020-01-48

Besoins de main-d'œuvre au Service des bibliothèques et des lettres de la Direction de la vie communautaire

[Document d'aide à la décision GCH-2020-004](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre au Service des bibliothèques et des lettres de la Direction de la vie communautaire, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2020-004.

CE-2020-01-49

Besoins de main-d'œuvre à la Direction des communications

[Document d'aide à la décision GCH-2020-020](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des communications, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2020-020.

CE-2020-01-50

Règlement modifiant le Règlement numéro 104 concernant la circulation et le stationnement sur les chemins publics afin de protéger les citoyens et de permettre aux automobilistes de circuler avec plus de facilité et de sécurité de l'ex-Ville de Saint-Nicolas, Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement, Règlement modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale et demande au ministère des Transports

[Document d'aide à la décision GEN-2020-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement numéro 104 concernant la circulation et le stationnement sur les chemins publics afin de protéger les citoyens et de permettre aux automobilistes de circuler avec plus de facilité et de sécurité de l'ex-Ville de Saint-Nicolas, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2020-001. Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur la partie nord du stationnement du Complexe aquatique multifonctionnel situé au 1065, route des Rivières;
- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Théophile-Hallé, Saint-Joseph et Thomas-Wilson;
- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de régir le stationnement en période hivernale sur une partie des rues Wolfe, Thomas-Chapais, Deschênes, Joseph-A.-Couture, Lemay, Garant, Pelletier, Jean-Cloutier, Bernier, Proulx, Laverdière et Denis.

Il est également résolu de demander au ministère des Transports d'analyser la possibilité de prolonger la zone de 50 km/h vers le sud sur la route Monseigneur-Bourget, afin que la zone de 90 km/h soit à l'extérieur de la zone résidentielle.

CE-2020-01-51

Financement de la dépense relative à la construction d'un bloc sanitaire dans le parc Valero les Écart

[Document d'aide à la décision GEN-2020-009](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la construction d'un bloc sanitaire dans le Parc Valéro les Écart au montant maximal de 275 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

Les membres du comité exécutif Clément Genest et Janet Jones quittent et reprennent leur siège à divers moments pendant le point suivant.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets

Le président du comité exécutif reprend son siège.

CE-2020-01-52

Financement de la dépense relative à la stabilisation du talus de la piste cyclable situé derrière le 2983, rue Saint-Laurent (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision GEN-2020-010](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la stabilisation du talus de la piste cyclable situé derrière le 2983, rue Saint-Laurent (secteur Lévis) au montant maximal de 25 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-04.

CE-2020-01-53

Financement de la dépense relative au réaménagement d'une partie rue de la Concorde (secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision GEN-2020-011](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au réaménagement d'une partie de la rue de la Concorde située entre le boulevard Ernest-Lacasse et la rue de Courchevel (secteur Saint-Romuald) au montant maximal de 960 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

CE-2020-01-54

Financement de la dépense relative aux travaux d'entretien et de remplacement de ponts et de ponceaux

[Document d'aide à la décision GEN-2020-012](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux d'entretien et de remplacement de ponts et de ponceaux au montant maximal de 400 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

CE-2020-01-55

Financement de la dépense relative aux travaux de remplacement de la conduite d'égout pluvial (rue Denis-Garon, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision GEN-2020-013](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de remplacement de la conduite d'égout pluvial (rue Denis-Garon, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) au montant maximal de 170 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-04.

CE-2020-01-56

Entente à intervenir avec le Club de motoneige des plaines inc. concernant les coûts reliés à l'installation de bollards de protection nécessaires à

l'équipement d'entretien de la piste de motoneiges

[Document d'aide à la décision GEN-2020-016](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente à intervenir avec le Club de motoneige des plaines inc., concernant les coûts reliés à l'installation de bollards de protection nécessaires à l'équipement d'entretien de la piste de motoneiges, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GEN-2020-016, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-01-57

Entente intermunicipale de traitement des appels 9-1-1 à intervenir avec la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

[Document d'aide à la décision POL-911-2020-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente intermunicipale de traitement des appels 9-1-1 à intervenir avec la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision POL-911-2020-001, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-01-58

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation du 2 décembre 2019

[Document d'aide à la décision INC-2020-002](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation tenue le 2 décembre 2019, est déposé, à titre d'information.

CE-2020-01-59

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances du 22 novembre 2019

[Document d'aide à la décision DSA-2020-001](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 22 novembre 2019, est déposé, à titre d'information.

CE-2020-01-60

Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 13 novembre 2019 au 15 janvier 2020

[Document d'aide à la décision DSA-2020-002](#)

La liste des déboursés pour la période du 13 novembre 2019 au 15 janvier 2020, est déposée, à titre d'information.

CE-2020-01-61

Dépôt de la liste des amendements budgétaires numéros 279 à 365 et 2 à 4, traités entre le 13 novembre 2019 et le 15 janvier 2020

[Document d'aide à la décision DSA-2020-003](#)

La liste des amendements budgétaires numéros 279 à 365 et 2 à 4, traités entre le 13 novembre 2019 et le 15 janvier 2020, est déposée, à titre d'information.

CE-2020-01-62

Approbation du budget 2020 de l'Office municipal d'habitation de Lévis

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2020-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver le budget 2020 de l'Office municipal d'habitation de Lévis, tel qu'il est indiqué au rapport d'approbation budgétaire de la Société d'habitation du Québec et au rapport annoté par cette office, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision URBA-CUMB-2020-002.

CE-2020-01-63

Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif sur l'innovation et le développement industriel du 7 novembre 2019 et priorisation des travaux à être réalisés en 2020

[Document d'aide à la décision DEV-2020-003](#)

Le procès-verbal de la séance du comité consultatif sur l'innovation et le développement industriel tenue le 7 novembre 2019, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu d'accepter la priorisation des travaux à être réalisés en 2020, tels qu'ils sont identifiés à la fiche de prise de décision DEV-2020-003, et que la compensation du projet RES-10330 *Installation de services sur la rue des Riveurs, phases 2 et 3* serve à ces projets.

CE-2020-01-64

Grille de prix de vente des terrains industriels municipaux vacants pour les parcs industriels Pintendre, Lauzon, Innoparc Lévis, Bernières et Saint-Jean-Chrysostome pour l'année 2020

[Document d'aide à la décision DEV-2020-015](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver la grille de prix de vente des terrains municipaux vacants pour les parcs industriels Pintendre, Lauzon, Innoparc Lévis, Bernières et Saint-Jean-Chrysostome pour l'année 2020, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2020-015.

CE-2020-01-65

Lettre d'entente de collaboration à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation

[Document d'aide à la décision DEV-2020-016](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure la lettre d'entente de collaboration à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2020-016, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis

pour donner plein effet à la présente résolution et de désigner le directeur du Développement économique et de la promotion, ou sa représentante ou son représentant, à titre de répondante ou de répondant de la Ville dans ce dossier.

CE-2020-01-66

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour la préparation de plans et devis et la surveillance de travaux (phase 1, amélioration de l'émissaire des étangs aérés, secteur Lévis) et attribution de contrat

[Document d'aide à la décision APP-2020-016](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour la préparation de plans et devis et la surveillance de travaux (phase 1, amélioration de l'émissaire des étangs aérés, secteur Lévis) au montant maximal de 265 400 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

Il est également résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de ces services professionnels (appel d'offres 2019-55-125), à Stantec experts-conseils ltée, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 390 901 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-01-67

Attribution du contrat pour la fourniture de véhicules utilitaires hybrides (ensemble police)

[Document d'aide à la décision APP-2020-017](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de véhicules utilitaires hybrides (ensemble police) (appel d'offres 2019-50-133), à 9352-7133 Québec inc., faisant affaire sous le nom de Lévis Ford, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 99 962 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-01-68

Régularisation du titre de propriété d'une partie de l'assiette de la rue du Crépuscule (secteur Saint-Nicolas, lot 2 244 833 du cadastre du Québec)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver la description technique du lot 2 244 833 du cadastre du Québec, préparée par Renelle Labrecque, arpenteur-géomètre, datée du 3 janvier 2019, portant le numéro 8 de ses minutes, correspondant à une partie de l'assiette de la rue du Crépuscule (secteur Saint-Nicolas), et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le troisième alinéa de l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales* et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au sixième alinéa de cet article et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette partie d'assiette de rue.

CE-2020-01-69

Vente d'une partie du lot 6 308 646 du cadastre du Québec (route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et

confirmation relative à l'utilisation de ce lot
[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-011](#)

Il est résolu de vendre le lot 6 308 646 du cadastre du Québec, d'une superficie de 76,7 mètres carrés, tel qu'il est montré sur le plan annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-011, au prix de 4 600 \$, incluant les taxes si applicables, avec la garantie du droit de propriété sans la garantie de qualité et aux autres conditions mentionnées en annexe à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, d'affecter le produit net de la vente de ce terrain au fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels et de confirmer que ce lot n'est plus affecté à l'utilité publique.

CE-2020-01-70

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 31.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
